

Profil de poste de sage-femme de régulation pour la cellule régionale des transferts maternels et néonataux Réseau Périnatalité Bretagne

Contexte

Périnatalité Bretagne est un réseau régional de Périnatalité couvrant l'ensemble des territoires de Bretagne. Il est promu par une structure associative « Périnatalité Bretagne » qui a pour objectif de mettre en œuvre, au niveau régional, les orientations stratégiques définies dans le cahier des charges des réseaux de santé en périnatalité de juillet 2015, déclinées dans un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) et en conformité avec les orientations de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne. Périnatalité Bretagne se déploie sur 4 antennes territoriales localisées à Brest, à Rennes, à Vannes et à Saint-Brieuc.

Il est financé par des subventions de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne. Le réseau a des missions transversales d'organisation et d'harmonisation des prises en charge en périnatalité en Bretagne. Il regroupe l'ensemble des acteurs du champ périnatal, issus de tous les modes d'exercice (public, privé, libéral, PMI...) autour d'actions d'organisation et de santé publique.

La création d'une cellule de régulation des transferts maternels est portée par le Réseau périnatal breton. Cette cellule coordonnera à la demande des établissements les transferts maternels et néonataux de 8H 30 à 18 H du lundi au vendredi. Les interventions de la cellule se fera pour une phase expérimentale d'une année pour la régulation des transferts maternels sur la région Bretagne. Suite à cette phase expérimentale et de l'évaluation des activités, la cellule englobera les transferts néonataux afin d'améliorer la sécurité des prises en charge de femmes enceintes et des enfants.

Missions

Sous l'autorité hiérarchique du Président de Périnatalité Bretagne, et en liaison étroite le Comité de Pilotage (COFIL) et l'équipe de coordination régionale :

La sage-femme de régulation s'engage à exercer ses missions pour :

- Assurer la permanence téléphonique en répondant aux demandes de transferts maternels (in utéro, postpartum, rapprochement mère enfants, re-transferts) de et vers toutes les maternités de la région
- Recenser de façon exhaustive les disponibilités des lits en maternité et néonatalogie de la région en fin de poste
- Assurer une veille en cas de situation d'alerte sur le capacitaire territorial
- Travailler en lien avec le(s) SAMU (médecins régulateurs) pour la validation des vecteurs.
- Organiser les re-transferts vers les structures de proximité ou du domicile de la patiente et rapprochement mère-enfant lors de transfert pédiatriques secondaires
- Collaborer étroitement avec les maternités du territoire défini pour le fonctionnement de la cellule
- Assurer la médiation en cas de difficultés ou dysfonctionnements, en collaboration avec les médecins de la régulation (obstétriciens, pédiatres, anesthésistes et autres)
- Participer à l'amélioration des transferts (formation, reprise des suites à un transfert, données à 24h ou 48h): participer à l'actualisation ou la création de protocoles, renforcer les liens avec les établissements, participer à l'organisation de RMM
- Contribuer au bilan d'activité et aux données épidémiologiques



- Participer à l'activité de gestion des risques, assurer le recueil des EIAS et les Prises en Charge Inadaptées.

Compétences requises :

- Connaître la réglementation, les recommandations HAS et des sociétés savantes les protocoles régionaux concernant la périnatalité en général et les transferts maternels et post-natals en particulier.
- Connaître les ressources du territoire et des territoires limitrophes (type des maternités et fonctionnement des transports d'urgence).
- Connaissances en épidémiologie et en analyse statistique souhaitées.

Savoir faire

- Sélectionner les informations nécessaires l'évaluation de la situation et à la prise en charge de la patiente et de l'enfant à naître
- Analyser la situation décrite par l'appelant et pour en évaluer le degré d'urgence.
- Reformuler une demande de transfert et en faire une synthèse
- Etablir des priorités d'intervention
- Transmettre les éléments clés aux différents professionnels impliqués (médecin responsable cellule, urgentistes, pédiatre- réanimateur anesthésiste...)
- Transmettre ses connaissances et mettre à disposition son expertise
- Concevoir et mettre œuvre un projet
- Maîtrise des outils informatiques et bureautique.

Savoir être

- Conduire une communication dans un contexte d'urgence, avec réassurance de l'équipe demandant le transfert
- Travailler en équipe pluridisciplinaire
- Prendre la parole en public

Qualités attendues :

- Disponibilité
- Capacité d'écoute
- Rigueur et autonomie
- Capacité d'adaptation
- Maîtrise de soi

Profil recherché

Diplôme d'état de Sage-femme, diverses expériences cliniques souhaitées :

- en surveillance des grossesses à haut risque
- en salle de naissances dans maternité de différents types

Employeur :

L'association Périnatalité Bretagne, promotrice du Réseau périnatal

Postes à pouvoir

0,7 ETP en CDD ou par mise à disposition d'un établissement de santé

Localisation dans les locaux du Réseau Périnatal (siège social)

Possibilité de déplacements réguliers pour développer les liens avec les partenaires

Le télétravail est possible et facilité en période de pandémie.

PÉRINATALITÉ BRETAGNE, Réseau régional de santé périnatale

Siège social : Espace Santé Olivier Sabouraud

7 rue de Normandie 35 000 Rennes

Tél : 02.99.63.12.62 contact@perinatalite.bzh

www.perinatalite.bzh